



Intervention parlementaire

N° de l'intervention :	272-2024
Type d'intervention :	Motion
Motion ayant valeur de directive :	Non
N° d'affaire :	2024.GRPARL.91
Déposée le :	04.12.2024
Motion de groupe :	Non
Intervention de l'organe du GC :	Non
Déposée par :	Berger (Burgdorf, PS) (porte-parole) Bossard-Jenni (Oberburg, PEV) Sutter (Langnau i.E., UDC) Aebi (Hellsau, UDC) Rüfenacht (Burgdorf, PS) de Quervain (Bern, Les VERT-E-S) Rothenbühler (Lauperswil, Le Centre) Gfeller (Schangnau, UDC) Bärtschi (Lützelflüh, UDC) Elsaesser (Kirchberg BE, PLR) Rappa (Burgdorf, Le Centre) Gschwend-Pieren (Lyssach/Oberburg, UDC) Ritter (Burgdorf, PVL) Fischer (Bätterkinden, UDC) Maurer (Sumiswald, UDF)
Cosignataires :	10
Urgence demandée :	Non
Urgence accordée :	Non
N° d'ACE :	du
Direction :	Direction des travaux publics et des transports
Classification :	Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif :	Sélectionner

Réaffectation du site du lycée technique à Berthoud

Le Conseil-exécutif est chargé, de concert avec de potentielles utilisatrices et utilisateurs ainsi qu'avec la commune-siège, de présenter au Grand Conseil d'ici à fin 2026 un projet de réaffectation du site prévu pour le lycée technique de Berne (Gsteig, Berthoud) ainsi qu'un possible horizon temporel de réalisation.

Développement :

Après le rejet du campus de formation de Berthoud et le rejet de la déclaration de planification demandant le déménagement de l'École d'arts visuels sur le site de la Haute école spécialisée bernoise, il est nécessaire de procéder à un état des lieux et une analyse de potentiel du site. Cette évaluation devra prévoir les utilisations pour la formation supérieure (notamment par l'Université de Berne [p. ex. construction du DCBP]), la Haute école pédagogique, l'ECG ou les Écoles

supérieures [ES]), l'administration cantonale ou d'autres affectations. Il convient d'impliquer aussi bien ces potentielles utilisatrices et utilisateurs que la commune-siège.

Destinataire

– Grand Conseil